



MOBILITÉ

La passerelle de la Halte de Boulazac Isle Manoire est posée

La Halte ferroviaire prend forme depuis l'installation des deux escaliers et du tablier de l'ouvrage qui enjambera les voies pour passer entre les 2 quais.

Publié le 23 juillet 2020

Pour renforcer l'offre de service TER sur le Grand Périgueux, une nouvelle Halte ferroviaire est en train d'être aménagée sur la ligne reliant Coutras à Tulle.

La pose de la passerelle

Cette opération dite "coup de poing" s'est déroulée de nuit, du samedi 24 juillet au dimanche 25 juillet 2020. Elle a permis le grutage des différents éléments de la future passerelle de la halte de Boulazac-Isle-Manoire. Au cours de la nuit, les deux escaliers et le tablier de l'ouvrage qui enjambera les voies pour passer du quai 1 au quai 2, ont été installés.

Cette passerelle, équipée d'ascenseurs, permettra le franchissement des voies en toute sécurité et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Qui a réalisé ces travaux ?

En tant que maître d'ouvrage, SNCF Réseau réalise les équipements ferroviaires :

- › quais
- › passerelle
- › abris
- › signalisation...

La Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et la commune de Boulazac-Isle-Manoire aménageront les zones de stationnement.



Sa mise en service est prévue le 13 décembre 2020.

Quel est le montant ?

Les travaux d'un montant de près de 4M€ sont financés à parts égales par :

- › la Région Nouvelle-Aquitaine
- › la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex
05 53 35 86 00

› CONTACT